

MAIRIE DE LA SALLE LES ALPES

La Salle Les Alpes, le 06 juin 2023

15, RUE DE LA GUISANE 05240 LA SALLE LES ALPES Pour nous joindre / Références

/Guylaine BRUN, Service Urbanisme Courriel: urbanisme@lasallelesalpes.fr

**2**: 04.92.25.54.12

Horaires d'ouverture :lundi, mercredi et vendredi 9h00-12h/14h00-

16h30 , mardi, jeudi 9h00 - 12h00

# **BORDEREAU D'ENVOI**

Des pièces adressées à la DDT 05 Monsieur Marc PETITEAU

Désignation des pièces	Nombre de pièces		
Ci-joint la demande d'autorisation de défrichement concernant la piste retour des Iscles.			
Bonne réception,	2		
Bien cordialement,			
·			





Nº 13632\*08

# DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

Articles L.341-3, R.341-1 et suivants du code forestier

(Avant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement la notice d'information)

Veuillez transmettre l'original de la demande avec ses pièces-jointes, à la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) du département principal dans lequel se situe les défrichements ou à la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) pour les DOM, selon l'une des modalités suivantes :

1- par courrier en recommandé avec avis de réception

2- par remise sur place à la DDT(M) ou à la DAAF, contre un récépissé de dépôt

3- par téléprocédure accessible par internet : https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa13632/

Si votre projet est à cheval sur plusieurs départements, il vous faudra plusieurs autorisations : vous devez transmettre dans les mêmes conditions, une copie de votre demande comportant la totalité de votre projet (sans ses pièces-justificatives), à chacun des autres départements concernés. Pour la téléprocédure, si vous avez bien renseigné dans le formulaire les départements de votre projet, ces différentes transmissions se feront automatiquement.

Dans tous les cas, veuillez conserver un exemplaire de votre demande.

À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DES FORÊTS – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION GRISÉE						
N° DOSSIER : DATE DE RÉCEPTION :       /						
IDENTIFICATION DU DEMANDEUR						
POUR TOUS LES DEMANDEURS (la liste des pièces à joindre figure en page 3)						
N° SIRET :   3   4   8   7   9   9   5   2   9   0   0   3   0   Ou N° PACAGE :             Ou						
N° NUMAGRIT* :   _ _ _ _ _  ou <sup>1</sup> / <sub>7</sub> Si aucun numéro attribué, cocher la case → □						
*attribué par le ministère chargé de l'agriculture pour les usagers n'ayant pas de N° SIRET  POUR LES DEMANDEURS PERSONNES PHYSIQUES (joindre pièce 11, le cas échéant)						
Nom, prénom du demandeur : Madame  Monsieur  M						
né(e) le   / _ / _    à : dépt :    Pays :						
Nom, prénom du représentant mandaté pour présenter la demande, le cas échéant :						
POUR LES DEMANDEURS EN INDIVISION (joindre pièce 11)						
Nom de l'indivision demandeuse :						
Nom, prénom du représentant mandaté pour présenter la demande : Madame 🗆 Monsieur 🗆						
né(e) le   /     Pays :						
POUR LES DEMANDEURS PERSONNES MORALES (joindre pièce 12 ou 13)						
Raison sociale et type de société ou collectivité demandeuse : SCV DOMAINE SKIABLE						
Nom et Prénom du représentant habilité à déposer la demande : Mr ARNAUD Patrick						
Nom, Prénom du responsable de projet (si différent) :						
COORDONNÉES DU BÉNÉFICIAIRE DE L'AUTORISATION						
Adresse du demandeur : Place du téléphérique – Le Serre d'Aigle – Chantemerle complément d'adresse :						
Code postal :   0   5   3   6   0   Commune : SAINT CHAFFREY						
Coordonnées de contact du demandeur 🗆 ou de son représentant 🗆 ou de son responsable de projet 🖾 (cocher la case correspondante) :						
Téléphone:   0   4   9   2   2   5   5   5   2   1   ;   0   6   0   7   1   3   6   9   9   5						
Mél : Laurent.Fine@compagniedesalpes.fr						



LA DEMANDE D'AUTOR	ISATION D	E DÉFRICH	ER PORT	E SUR LES TERRAINS	SUIVANTS: (joindre	pièce 1 et	2)
Dénomination de la propriété ou du massif contenant les terrains à défricher :							
N° DÉPARTEMENT - COMMUNE	SECTION	N° PARCELLE	SURFA	CE DE LA PARCELLE ENTIERE	SURFACE À DÉFRIC PARCELLE		CLASSEMENT AU PLU (1)
			_ _ h	a     a     ca (m²)		ca (m²)	
Voir liste des parcelles			_ _ h	a     a		ca (m²)	
jointe en annexe			_ h	a    a     ca (m²)		ca (m²)	
			h	a      a      ca (m²)	ha     a	lca (m²)	
			h	a		ca (m²)	
			_ _ h	a    a     ca (m²)		ca (m²)	
				a		ca (m²)	
				a      a      ca (m²)		_jca (m²)	
			[h.	a		ca (m²)	
			h	a		ca (m²)	-
				a      a     ca (m²)	ha  a	ca (m²)	
			h	a     a    ca (m²)		ca (m²)	
				a     a     ca (m²)		_ ca (m²)	
			[ha				
(1) Si la commune a un Plan Local d'Urb		iser le classe	ment de la	a parcelle au moment di	u dépôt de la demande	et notamm	ent si elle est
classée en «Espace Boisé Classé» (EBC).		CARACTÉ	RISTIQU	ES DU PROJET		W374	
N° du département unique ou principal d	Surface totale à défricher :               ha   6   0   a   0   0     ca (1ca = 1m²)  N° du département unique ou principal des travaux     0   5						
	Autres départements concernés par les travaux : N° de département 2   N° de département 3   Destination principale des terrains après défrichement (pour les destinations agricoles, préciser prairie, culture, vigne,):  Pistes de ski						
Projet nécessitant un permis de construir	e (cocher la	case si "oui"	) : 🗆				
Autres autorisations ou déclarations déjà	déposées re	latives au pr	ojet (coche	er la case si "aucune") :			
Type:	ate de dépô	t:		Nom de l'autorité adn	ninistrative :		типпа пругородног того колости и положения положения положения
				Nom de l'autorité adm			
PROPRIÉTAIRE DES 1	/						
NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE	usufruitie:	ITÉ (indivis: r, nu-proprié	aire, taire,)	ADRI	722F	1 ELI	ÉPHONE
Voir liste des parcelles							
jointe en annexe							

Cerfa N° 13632\*08 Date de mise à jour : avril 2022 Page 2 / 3



LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE (ARTICLE R.341-1 DU CODE FORESTIER)						
No	Pièces	Dans quels cas fournir cette pièce ?	Pièce jointe			
1	Plan de situation (extraît de carte au $1/25000^{\rm eme}$ ou au $1/50000^{\rm eme}$ ) localisant les terrains à défricher et la commune la plus proche ;	Tous demandeurs	X			
2	Le ou les extraits des feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et précisant l'emprise des surfaces à défricher pour les besoins du projet (emprise du bâti, des aires de travail, des accès et stationnements, des réseaux de raccordement,);	Tous demandeurs	Ж.			
3	Attestation de propriété (relevé de propriété de moins de 6 mois délivré par les Services des Impôts Fonciers ou acte notarié à jour) ;	Tous demandeurs	ιχ			
4	Échéancier prévisionnel des travaux de défrichement ;	Exploitant de carrière				
Proje	ts susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement :					
5	Évaluation des incidences Natura 2000. Cette évaluation peut être intégrée à l'étude d'impact ou à la demande d'examen au cas par cas ;	Défrichement impactant ou susceptible d'impacter un site Natura 2000				
6	<ul> <li>Décision de l'Autorité environnementale portant dispense de la réalisation d'une étude d'impact après examen au cas par cas ;</li> <li>ou dans le cas contraire :</li> <li>Etude d'impact ;</li> </ul>	Défrichement de 0,5 ha à moins de 25 ha	X			
7	Étude d'impact ;	Défrichement à partir de 25 ha				
Pièce	s justifiant de la maîtrise foncière des terrains :					
8	Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains (ou de son représentant mandaté) si ce dernier n'est pas le demandeur ;	Demandeurs non propriétaires (hors cas des pièces 9 et 10)	X			
9	Copie de la déclaration d'utilité publique ;	Si le demandeur peut bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique				
10	Accusé de réception de l'envoi au propriétaire de la demande d'autorisation de défrichement ;	Si le demandeur bénéficie d'une servitude pour le transport ou la distribution d'énergie prévue au 1° du R341-1 du code forestier				
Habilitation du signataire à déposer la demande :						
11	Mandat autorisant le mandataire à déposer la demande ;	Particuliers non propriétaires, indivisions				
12	L'acte autorisant le représentant qualifié de la personne morale à déposer la demande (Délibération du conseil d'administration, extrait Kbis de moins de 6 mois,);	Personne morale autre qu'une collectivité	×			
13	Délibération de l'assemblée délibérante autorisant son représentant à déposer la demande ;	Collectivité				

### **ENGAGEMENTS ET SIGNATURE**

	Je soussigné (nom	et prénom	):	ARUAN PSTUCK
ı				contraction to the contract of the second decrease like the

certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité;

- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Au nom du demandeur indiqué en page 1 et pour son compte, je demande l'autorisation de procéder au défrichement des parcelles indiquées page 2 conformément au plan de délimitation joint à ma demande (pièce 2) et m'engage à respecter les conditions qui seront subordonnées à cette autorisation.

Fait le |2 | 5 | | 0 | 5 | | 2 | 3 | 4 3

cachet (le cas échéant) et signature du demandeur

SCV DOMAINE SKIABLE
Place du Véléphérique
Le Serre d'Aigle Chantemente
F - 05330 SAINT CHAFFREY
SAS au Capital de 15.012.460,40 €
RCS GAP 348 799 529
Tél. 04 92 25 55 00 - Fax 04 92 24 72 02

## MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.



Défrichement piste des Iscles Sagnas						
Tableau des parcelles et des propriétaires concernés						
SECTION	DEFRICHEMENT					
AP	29	BOREL Jacqueline	4705	70		
АР	401	Indiv. PORAS	640	394		
AP	402	Indiv. PORAS	1060	450		
AP	403	BOREL Jacqueline	696	23		
AO	6	BEGUIER Joseph	236	20		
AO	7	MONIER Thérèse	280	280		
AO	8	MONIER Thérèse	318	318		
AO	9	MAJOLI Liliane	278	278		
AO	10	MAJOLI Liliane	186	186		
AO 11		FAURE (GROLIER) Marie	165	165		
AO 12		FAURE (GROLIER) Marie	985	85		
AO 14		FAURE (GROLIER) Marie	552	294		
AO	15	GROLIER Jeanne	1548	21		
AO	16	GROLIER Jeanne	514	104		
AO	18	Indiv. MONIER MERLE	653	138		
AO	26	TELMON Lucien	1040	286		
AO 17		Commune	29850	2722		
AO	25	Indiv. MONIER	458	35		
AO	27	Commune	918	13		
Parcelles non cadastrées	chemins	Commune		118		
				6000		